Section Inspection

Convention N° 5505

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 3-1519 rév. 2

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

STE MECANIQUE GENERALE VAN PRAET
ROUTE DE FONTAINEBLEAU
77720 BREAU
SIREN : 309216190

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type :* ***C***

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*
METROLOGIE LEGALE / *LEGAL METROLOGY*

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*
3-1519 rév. 2

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/08/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/10/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport - Services - Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Services - Legal Metrology,

DocuSigned by:
Hélène GIBERGE
B1953E8155854C3...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.
L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).
Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1519 Rév. 1.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1519 Rév. 1.
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1519 rév. 2

Organisme d'inspection accrédité :

STE MECANIQUE GENERALE VAN PRAET

ROUTE DE FONTAINEBLEAU
77720 BREAU

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

18 - METROLOGIE LEGALE / 18.2 - Liquides / 18.2.9 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification primitive des récipients-mesure #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
18.2.9b	Vérification primitive des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire ***Avec sabre classique***	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre Procédure interne

18 - METROLOGIE LEGALE / 18.2 - Liquides / 18.2.10 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des récipients-mesure #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
18.2.10b	Vérification périodique des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire ***Avec sabre classique***	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre Procédure interne

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à STE MECANIQUE GENERALE VAN PRAET

IMPLANTATIONS	ADRESSE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
STE DE MECANIQUE GENERALE VAN PRAET	ROUTE DE FONTAINEBLEAU 77720 BREAU	Toutes activités

Date de prise d'effet : **01/08/2025**

DS FXP

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1519 Rév. 1.